

**2024\_06\_AC\_Jurys\_examens\_PHARMACIE\_Troisieme\_cycle\_court\_Filiere\_officine**

**LE PRESIDENT,**

Vu le code de la santé publique,

V Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

**ARRETE :**

Article 1 : Le jury du troisième cycle court des études pharmaceutiques, filière officine, est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

**Troisième cycle court  
Filière Officine**

**Semestre 1**

**Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Docteur Edouard LAMY

Suppléant(e) : Professeur Pascal RATHELOT

Liste des membres : *Titulaire / Suppléant*

- Docteur Florian CORREARD / Professeur Stéphane HONORE
- Docteur Marie-Anne ESTEVE / Docteur Florian CORREARD
- Docteur Manon ROCHE / Professeur Pascal RATHELOT
- Docteur Emmanuelle TONNEAU-PFLUG / Docteur Edouard LAMY
- Docteur Jérôme JOUVE / Docteur Edouard LAMY
- Docteur Magali CASANOVA / Docteur Carole DI GIORGIO
- Docteur Quentin ALBERT / Docteur Anne FAVEL
- Docteur Claire CERINI / Docteur Edwige TELLIER
- Professeur Sok-Siya BUN-LLOPET / Docteur Fanny MATHIAS

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

**Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

- 
- 

**Semestre 2**

**Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Docteur Edouard LAMY

Suppléant(e) : Professeur Pascal RATHELOT

Liste des membres : *Titulaire / Suppléant*

- Docteur Florian CORREARD / Professeur Stéphane HONORE
- Docteur Marie-Anne ESTEVE / Docteur Florian CORREARD
- Docteur Manon ROCHE / Professeur Pascal RATHELOT
- Docteur Emmanuelle TONNEAU-PFLUG / Docteur Edouard LAMY
- Docteur Jérôme JOUVE / Docteur Edouard LAMY
- Docteur Magali CASANOVA / Docteur Carole DI GIORGIO
- Docteur Quentin ALBERT / Docteur Anne FAVEL
- Docteur Claire CERINI / Docteur Edwige TELLIER
- Professeur Sok-Siya BUN-LLOPET / Docteur Fanny MATHIAS

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- 
- 

**Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

- 
- 

Article 2 : Le Doyen de la Faculté de Pharmacie et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le

28/11/2024



Pour le Président et par délégation,  
Le Doyen de la Faculté de Pharmacie